

CALENDRIER

Jeudi 26 septembre	Renouvellement du Conseil des jeunes de la ville de Strasbourg au self pour les 6 ^e (8h), 5 ^e (8h55) et 4 ^e (9h50)
Samedi 28 septembre	Lancement des congrès mission 2024 du diocèse d'Alsace
Lundi 30 septembre	12h05 : célébration de la parole à la chapelle
Mardi 1 ^{er} octobre	16h10 : 1 ^{ère} rencontre des écodélégués du collège en salle B10
Jeudi 3 octobre	13h10 : 1 ^{ère} réunion du CVL

<< L'automne est un deuxième printemps où chaque feuille est une fleur >>

Albert Camus

Informations générales

Intercours et récréations

Les récréations se font dans la cour pour les collégiens, au M'eating ou dans la cour pour les lycéens. Pour les intercours, les élèves doivent rester dans les salles de classe et ne pas stationner dans les couloirs.

Tenue vestimentaire

Il est rappelé que chaque élève doit venir à Notre Dame avec une tenue appropriée à l'ambiance de travail qui doit régner dans un établissement scolaire. Filles et garçons sont priés de venir avec une tenue de ville conforme à ces attentes.

Casques audio / Téléphone portable / Oreillettes - rappel

Il est rappelé que les casques audios, les téléphones portables ainsi que les oreillettes ne sont autorisés ni dans la cour ni dans l'établissement. Une tolérance est accordée au M'eating pour les lycéens.

Fonds social – rappel

Une aide financière peut être attribuée aux familles en difficulté. Le dossier de demande d'aide du fonds social collégien-lycéen est [disponible sur MBN](#) ou au bureau B12. Il est à remettre complété, signé et muni des justificatifs au plus tard le 11/10/24 au bureau B12.

Bourses collège/lycée – rappel

Une campagne de demande de bourse est ouverte jusqu'au 11 octobre 2024. L'ensemble des informations nécessaires est consultable dans le compte parent sur [MBN](#).

Lancement des Congrès mission 2024 du diocèse d'Alsace

Depuis 2015 le Congrès mission rassemble des milliers de croyants une fois par an pour réfléchir à la question toujours nouvelle : « Comment proposer l'Évangile à la société actuelle ? ».

Le week-end du 28 et 29 septembre, 6 événements différents auront lieu à Strasbourg, Saverne et Haguenau. Informations sur le [site du diocèse d'Alsace](#).

Spécial Collège

Concours d'illustration pour la Une du *Démineur*

Le journal Notre Dame *Le Démineur* fait sa rentrée début octobre et cherche une illustration pour sa Une avec pour thématique "la rentrée". Tous à vos crayons ! Plus d'informations au CDI et sur le panneau d'affichage de la cour (une petite récompense est à la clé !).

Collation pendant la récréation de 10h45 à 11h00

Les élèves de 4^e et de 3^e en récréation de 10h45 à 11h00 ne sont pas autorisés à entrer dans le M' Eating pour acheter un goûter. La collation n'est proposée qu'aux élèves de 6^e et de 5^e à la récréation de 9h50 à 10h05 dont l'heure du déjeuner est plus éloignée.

Heures de retenue

Les heures de retenues des collégiens auront lieu désormais les mercredis de 13h40 à 15h40 au lieu de 13h00 à 15h00.

Écodélégués du CVC

La première rencontre des écodélégués du collège aura lieu le mardi 1^{er} octobre à 16h10 en salle B10. Une communication sera transmise à leurs parents, ainsi qu'un calendrier des rencontres.

Spécial Lycée

Téléchargement des manuels

Tous les lycéens doivent télécharger sur leur ordinateur tous les manuels numériques présents dans le [mediacentre](#) sans exception (MBN > Ressources > Mediacentre), à l'aide des [procédures](#) disponibles sur MBN dans l'espace Vie de l'établissement. Les téléchargements complets sont longs et nécessitent d'être effectués l'un après l'autre au domicile de l'élève jusqu'à ce que tous les manuels soient consultables hors ligne dans les applications dédiées (bibliomanuels, educad hoc, libmanuels, et lelivrecolaire).

Les élèves de 1^{ère} et Tale doivent auparavant avoir désinstallé les manuels de l'année précédente.

Les élèves qui ont des difficultés peuvent se présenter sans attendre au CDI aux horaires d'ouverture.

Le contrôle systématique de chaque ordinateur sera prochainement effectué classe par classe.

Utilisation des ordinateurs portables en classe

Le projet de l'établissement est d'utiliser les ordinateurs pour avoir accès aux manuels numériques et à internet. Dans toutes les classes, la prise de note et les travaux écrits continuent de se faire au stylo sur du papier.

L'ordinateur doit être bien protégé, transporté et manipulé avec soin : en effet, pour pouvoir faire appliquer la garantie en cas de panne de matériel avant la fin de la scolarité, l'ordinateur ne doit présenter aucun impact visible sur sa coque extérieure.

Recensement

Vous devez obligatoirement vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. Cette démarche peut se faire en ligne ou à la mairie de votre domicile. Cette obligation de recensement est préalable à votre participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté). Cette démarche est obligatoire pour pouvoir ensuite vous inscrire au baccalauréat, au permis de conduire ou à tout autre examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Do you speak Jeun'Est ?

Jeun'Est propose aux lycéens d'apprendre ou d'approfondir gratuitement une langue étrangère avec Do you speak Jeun'Est !

Sur cette plateforme d'e-learning, peu importe le niveau ou l'âge, on peut progresser en anglais, espagnol, allemand, portugais, chinois, alsacien et français grâce à des extraits de films et des jeux.

Plus de 1 500 contenus en version originale adaptés au niveau et centres d'intérêts de chacun !

Accès via le [mediacentre](#) de MBN.

SNU

Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans ; il répond à la volonté de renforcer la cohésion nationale de la jeunesse autour des valeurs républicaines et de promouvoir l'engagement citoyen des jeunes générations.

Parce que vous êtes une jeunesse profondément engagée, que cela vous donne la chance de vivre une expérience unique et gratuite et que pour certains, vous y découvrirez vos droits, ou une vocation professionnelle, engagez-vous !

Renseignements et inscription : <https://www.snu.gouv.fr/>

Dépliant d'information : <https://www.snu.gouv.fr/communication/>